



CR n°1 – Comité Technique Institutionnel  
PAT OURSBELILLE 2015-2016  
Mercredi 27 MAI 2015 à 09h30

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean Luc	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Combescot Jean François	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Délas Robert	X		X
Territòri	Saint Girons Franck	X		X
Territòri	Saubion Marc			
A.E.A.G.	Junca Bourie Jean	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien	X		X
C.A. 65	Droguet Christelle	X		X
A.S.U.P.	Rigou Laurent	X		X
M.N.E. 65	Pelosse Karine	X		X
D.D.T. 65	Lisch Benoit	X		X
D.D.T. 65	Gandon Benoit	X		X
ARS	Duran Yannick	X		X

## **1- Accueil et Introduction:**

Jean Luc LAVIGNE, président du « PAT OURSBELILLE » après avoir accueilli les participants, a souhaité mettre en place ce comité technique institutionnel en expliquant dès le début le but de la rencontre du jour en vue du futur CODERST du 18 juin 2015. Le président du SIAEP Tarbes Nord a remercié tous les membres présents et a souhaité en propos préliminaires indiqués l'importance que revêt les deux prochaines années pour la mise en place d'actions à grandes échelles sur le territoire de l'AAC. Il a précisé, que deux autres comités auraient lieu d'ici la fin de l'année et a souhaité apporter des précisions sur la structuration des différents comités constitués pour ce PAT. Le président a souhaité que tout le travail débouche sur des actions ambitieuses et de grandes envergures afin de reconquérir ou préserver la qualité des eaux brutes.

## **2- Bilan et synthèse du PAT 2012-2014:**

Jean Luc Lavigne a tenu à retracer dès le démarrage de la réunion les différentes étapes que le Syndicat a vécu jusqu'en 2014 : la prise de connaissance d'un PAT Grenelle, les actions à mener, le lancement de celles-ci, les réussites et difficultés, etc. Le président du SIAEP a voulu ainsi montrer tout le chemin parcouru depuis 5 années en précisant que tout n'est pas encore réalisé mais que certaines actions menées comme le suivi individualisé des agriculteurs, les apports fractionnés, etc. portent leurs fruits. A ce propos, Yannick Duran de l'ARS a souligné que sur les relevés de 2014 et 2015 la baisse et la stagnation des nitrates sous la barre des 50mg étaient visibles, corroborant ainsi les propos du président du PAT.

De plus, il a aussi été précisé que comme il était prévu, tous les agriculteurs avaient pu avoir un échange de terres (sauf 7000m<sup>2</sup> en passe de se concrétiser), il a aussi été rappelé toutes les actions menées pour expliquer les orientations du nouveau PAT. Ainsi il a été précisé que le bureau d'études Territòri avait été retenu en novembre 2014 pour être assistant maîtrise d'ouvrage et animateur du PAT. Le bureau d'études Territòri présenta alors les actions qu'il devait mener sur l'animation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

## **3- Actions menées depuis novembre 2014:**

Suite aux propos du président du PAT, M. Saint Girons (Territòri) a présenté l'ensemble des actions menées depuis novembre 2014 à savoir:

\* Rencontres avec différents acteurs institutionnels (AEAG, DDT...) et locaux (GAB 65, MNE 65, FNE 65, les agriculteurs de la zone de l'AAC)...., mais aussi avec d'autres acteurs (élus et techniciens) animateurs de PAT dans les Pyrénées Atlantiques et le Gers. (Toutes ces rencontres pour s'informer, échanger, prendre des connaissances, savoir si des réussites ailleurs, pour bâtir un cahier des charges pour le nouveau PAT (actions combinées) qui soit global et non stigmatisant).

\* Participation à de comités techniques pour l'organisation de journées sur les problématiques trame verte, trame bleue et ouverture sur l'extérieur du PAT, discussion avec la région, etc.

\* Lancement, analyse, négociation et notification d'un marché sur le volet « actions combinées » du PAT. Le consortium CA65 – ASUP et MNE a été retenu et en suivant montage du dossier du PAT 2015-2016.

\* Rencontres avec les agriculteurs de l'AAC et création avec eux et le SIAEP du comité technique agricole : instance de discussions, d'échanges et de réflexions sur des objectifs communs. Première réunion le 29 avril 2015 où il a été discuté de couverts végétaux et de rotation culturale. Cette première réunion avait été précédée d'une rencontre en mars pour instaurer et créer ce comité technique agricole.

\* Rencontre avec des étudiants de BTS du lycée de Vic en Bigorre sur l'AAC pour présenter les

actions du PAT

\*Demande de subventions à divers partenaires

\* Travail sur la communication et actualisation du Site internet du PAT, le premier bulletin du PAT Oursbelille 2015-2016 sortira courant de l'été 2015

\* ....

Suite à ces présentations M Lavigne a souhaité faire une synthèse des actions engagées par le SIAEP Tarbes Nord. Ainsi le Président a informé le comité que le syndicat s'est engagé dans des actions liées au PAT à savoir:

- mise en place d'une interconnexion avec le syndicat du Nord Est de Pau pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, tant sur le volet quantitatif que qualitatif

- mise en place d'un mesureur de nitrates en continu de l'eau brute.

- mais aussi, accord sur la signature d'une convention tripartite d'engagement de bonne pratique avec les agriculteurs et les Organismes Économiques.

- informer sur les résultats de l'étude de la connaissance de la nappe lancée par l'état, les résultats via le site internet du PAT du suivi en continu des nitrates, etc...

Suite à ces présentations d'actions de nombreuses questions en lien avec le CODERST ont été posées. Tout d'abord il a été noté la corrélation entre diminution des nitrates sur les relevés du puits et mise en place des actions individualisées. Ensuite, il a été demandé des précisions sur certaines actions de grande ampleurs à venir sur 2015-2016. Mr Lavigne a précisé qu'aucun accord écrit existait à ce jour mais le but du prochain comité technique agricole de juillet est de signer une charte tripartite d'engagement sur laquelle figurera notamment la mise en place des couverts sur l'AAC et les rotations culturales. Sur ces deux points les services de l'Etat ont tenu à rappeler la nécessité d'aboutir sur ces actions pour éviter toute mise en place de volets réglementaires, en précisant que tous les acteurs (SIAEP, agriculteurs, Etat) avaient des contraintes et que des compromis devraient être trouvés. Même si comme F. Dauriac a précisé les agriculteurs sont sur des logiques volontaires, Jean Junca a tenu à préciser que l'AEAG pouvait aider mais à condition que des compromis soient passés et que ce soient des actions de grande ampleur qui aient une résonance. Mr Lavigne quant à lui a tenu à souligner que le syndicat peut aider sur un an à titre expérimental une action de grande ampleur pour la qualité de l'eau, de même que l'AEAG, mais avec des contreparties et des compromis de tous. Tous les acteurs associés à la discussion ont été unanimes sur le fait de souligner que ces actions de grande ampleur passeraient par le compromis mais le Président du PAT a précisé qu'il mettrait toute son énergie avec les animateurs du PAT pour qu'elles soient mises en place. Plusieurs autres actions de grande ampleur ont été évoquées comme la cartographie dynamique des sols de l'AAC, l'introduction éventuelle d'arbres et de haies champêtres sur le PPR et sur l'AAC, mais il a aussi été dit que toutes les actions d'accompagnement individualisé des agriculteurs qui portent leurs fruits seront maintenus.

#### **4- Actions « Combinées »:**

Jean Luc Lavigne a ensuite donné la parole au consortium « Chambre d'Agriculture 65, ASUP et MNE » pour présenter les actions (retenues par le syndicat) qu'ils allaient mener auprès et avec les agriculteurs tout en faisant remarquer que celles-ci s'inscrivent toujours dans la volonté de reconquérir ou préserver la qualité des eaux.

Ainsi, il a notamment été présenté les actions menées pour le suivi individualisé des agriculteurs, couvert végétal, changement de pratique(CA65), actions qui portent leurs fruits sur les relevés de nitrates du puits en 2014-2015, l'étude pédologique (ASUP) pour aider les agriculteurs sur la connaissance des sols et sur de futures actions et les actions (dans le PPR)

autour de la haie et de l'arbre champêtres (MNE).

Ces différentes présentations ont donné lieu à des échanges sur la minéralisation des sols, sur l'importance de bien connaître son sol et sur les actions des arbres et haies champêtres, sur les idées préconçues et l'importance d'informer et de sensibiliser, etc.

Tout au long des discussions tous les chargés d'actions du PAT actions combinées ont tenu à répondre aux questions des participants en précisant la nature et les attentes des futures actions à mener pour le bon fonctionnement de la nappe phréatique et pour la sauvegarde de sa qualité.

### **5- Objectifs et actions du PAT 2015-2016:**

Sur ce dernier point de l'ordre du jour, le Président du PAT a tenu à rentrer dans le vif du sujet des actions à grandes échelles à mener sur le périmètre de l'AAC, avec obligations de résultats, et des discussions ont alors été menées autour des points suivants :

- Pour l'année 2015, en lien avec le maïs, mise en place généralisé d'un couvert sur les 300 ha de SAU. Plusieurs possibilités ont été évoquées : un semis direct du couvert après récolte, une implantation à l'hélicoptère avant récolte et une implantation après récolte, etc.... De nombreuses questions ont alors émergées sur les coûts, les dates d'implantation, les facilités d'implantation, les résultats, etc.... Fabien Dauriac a amené des réponses sur des expérimentations menées à Azereix, Jean Junca a parlé de compromis pour l'installation des couverts et de voir toutes les possibilités quant à une mise en place réussie et efficiente. Un cahier des charges pour cette installation va être rédigée par la CA 65 sur demande de Jean Luc Lavigne afin d'être rediscuté et signé avec la charte d'engagement tripartite lors du prochain comité technique agricole de juillet.

- Pour 2016, il a été discuté des rotations culturales généralisées pour mise en place d'une nouvelle culture (type soja ou tournesol selon les qualités de sol) sur l'ensemble de la zone. Des questions ont alors émergé sur les cailloux, l'IFT, les produits phyto, etc.... Sur les deux points couverts et rotations, le travail mené par Mr Rigou avec la Chambre d'Agriculture 65 doit amener des réponses aux questionnements des uns et des autres et lever toute ambiguïté.

- Pour avoir un accord de tous les agriculteurs sur ces deux points, il faudra trouver un accord sur les aspects financiers, ce que Jean Luc Lavigne a aussi souligné pour le syndicat qui peut aider sur un an à titre expérimental une action de grande ampleur pour la qualité de l'eau, de même que l'AEAG, mais avec des contreparties et des compromis de tous.

- Pour 2016, il a aussi été présenté que sur le périmètre du PPR, une implantation d'arbres, si celle-ci est cohérente et justifiée et en adéquation avec l'arrêté préfectoral, pourrait être effectuée en associant les écoles. Tout le travail de logistique auprès des écoles va être géré par Territòri.

Le Président a conclu qu'il n'était pas uniquement demandé aux agriculteurs des efforts et que ces deux années allaient être les années de l'action et de la mise en place à grandes échelles d'innovations.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 13h30 et donné rendez-vous aux membres de la commission au prochain comité technique institutionnel.